

<b>Rubrique 1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise</b>	
1.1	Identificateur de produit
	Nom commercial Fenicur
	Synonyme
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées
	Utilisation Fongicide biologique
	Utilisations déconseillées
1.3	Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité
	Producteur BIO-AGRAR-COUNSEL GmbH
	Adresse Mühle Heitern 3125 Toffen
	Fournisseur Andermatt Biocontrol AG
	Adresse Stahlermatten 6 6146 Grossdietwil, Suisse
	Téléphone +41 (0)62 917 5005
	E-mail sales@biocontrol.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence
	Téléphone 145 (Tox Info Suisse)

<b>Rubrique 2 Identification des dangers</b>	
2.1	Classification de la substance ou de la préparation
	Selon règlement CLP (EC) Nr. 1272/2008 [CLP] Skin Irrit. 1 Skin Sens. 1, 1A, 1B Eye Dam. 1
2.2	Éléments d'étiquetage
	<p>EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.</p> <p>H315: Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>SP 1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>Tenir hors de portée des enfants. Garder sous clef.</p> <p>Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec beaucoup d'eau</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec l'eau pour certains minutes. Enlever des lentilles si possibles. Continuer à rincer.</p> <p>Appeler le centre toxicologie immédiatement</p> <p>Symboles et indications de danger:</p>



Mention d'avertissement : attention

## 2.3 Autres dangers

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistant, ver bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006  
La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistant, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

## Rubrique 3 Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Ce produit est une préparation

### 3.2 Préparations

Composants dangereux aux termes de la Directive CEE 67/548 et du Règlement CLP et classification relative :

Pin-2(3)-en  
CAS 80-56-8  
Lumorol  
CAS 68411-30-3, 9004-82-4, 97043-91-9, 111-76-2, 6825-44-5  
Estragol  
CAS 140-67-0  
Dipenten  
Alpha-Pinen  
CAS 7785-26-4  
3-Caren  
CAS 13466-78-9

## Rubrique 4 Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Remarques générales Enlever des vêtements contaminés immédiatement. Consulter un médecin en cas de troubles.  
Après inhalation Avec une ventilation suffisante et sous des conditions normales il n'y a pas de danger par inhalation.  
Après contact avec la peau Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer.  
Après contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Après ingestion Rincer la bouche avec d'eau froide. Consulter un médecin en cas de troubles.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique

## Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction, sable, mousse.  
Moyens d'extinction inappropriés: Eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

En cas d'incendies des SO<sub>x</sub> et du NO<sub>x</sub> peut être libéré.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires autonome et des vêtements de protection approprié.

## Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
Eviter le contact avec les yeux et la peau. Eliminer les sources d'ignition et assurer une ventilation suffisante avec de l'air frais.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement  
Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées. En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage  
Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable. Laver à l'eau abondante. Éliminer le matériel selon les réglementations.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques  
Voir rubrique 8

## Rubrique 7 Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Assurer une ventilation suffisante.  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.  
Respecter les mesures de protection et sécurité légale.  
Prendre des mesures contre la charge électrostatique.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités  
Garder le produit dans un endroit sec, bien aéré et frais dans l'emballage original. Eviter des températures au-dessous le point de congélation et au-dessus 30°C. Des récipients ouverts doivent être refermés soigneusement et tenir dans une position verticale.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)  
Fongicides biologique

## Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
- |                               |                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Protection des yeux/de visage | Lunettes de protection hermétique                                                                                                                                                                                          |
| Protection de la peau         | Gant de protection (EN374), vêtements de protection                                                                                                                                                                        |
| Protection respiratoire       | N'est pas nécessaire en cas d'une ventilation suffisante.                                                                                                                                                                  |
| Risques thermiques            | Aucun.                                                                                                                                                                                                                     |
| Autres                        | Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Ne pas manger, ni boire ou fumer au lieu de travail.<br>Une rince-œil et une douche de secours doivent être à disposition facilement. |

## Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- |                  |                      |
|------------------|----------------------|
| Forme et couleur | Liquide, brune       |
| Odeur            | Typique              |
| Seuil olfactif   | non déterminé        |
| Valeur du pH     | 8.77 (1% dans l'eau) |

Point de fusion	non déterminé
Point d'ébullition	non déterminé
Point d'inflammation	65°C
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité	Non déterminé
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	Non déterminé
Densité de vapeur	non déterminé
Densité	1.04 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	Émulsifiant dans l'eau, soluble dans des différents solvants organique
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non déterminé
Température d'auto-allumage	375°C
Température de décomposition	non déterminé
Viscosité	198.0542 cFT (20°C)
Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés comburantes	Non déterminé

### 9.2 Autres informations

aucun

## Rubrique 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas connu

### 10.2 Stabilité chimique

Il se forme une séparation de phase réversible rapidement.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu

### 10.4 Conditions à éviter

Aucun connu

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune connu.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

CO<sub>2</sub> et CO

## Rubrique 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	LD <sub>50</sub> (orale) > 9.47 ml/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Légèrement irritant
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Danger des lésions oculaire grave
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas de données disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas de données disponible
Cancérogénicité	Pas de données disponible
Toxicité pour la reproduction	Pas de données disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	pas de donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	pas de donnée disponible
Danger par aspiration	pas de donnée disponible
Mutagenicité sur les cellules germinales	pas de donnée disponible
Cancérogénicité	pas de donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	pas de donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	pas de donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	pas de donnée disponible
Danger par aspiration	pas de donnée disponible

<b>Rubrique 12</b>	<b>Informations écologiques</b>
12.1	Toxicité
	<b>Toxicité aiguë (courte durée)</b>
	Poissons pas de donnée disponible
	Invertébrés pas de donnée disponible
	Algues/plantes aquatiques pas de donnée disponible
	Autres organismes pas de donnée disponible
12.2	Persistance et dégradabilité
	Dégradabilité abiotique pas de donnée disponible
	Dégradabilité physique et photochimique
	Biodégradation Le produit est facilement biodégradable.
12.3	Potentiel de bioaccumulation
	Coefficient de partage octanol-eau Pas de donnée disponible
	Facteur de bioconcentration pas de donnée disponible
12.4	Mobilité dans le sol
	Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement Pas de donnée disponible
	Tension superficielle Pas de donnée disponible
	Adsorption/lixiviation pas de donnée disponible
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB
	La préparation ne contient pas des substances vPvB et ne contient pas des substances PBT.
12.6	Autres effets néfastes
	Aucun
12.7	Autres informations
	Aucun
<b>Rubrique 13</b>	<b>Considérations relatives à l'élimination</b>
13.1	Méthodes de traitement des déchets
	Elimination de Produit/ Emballage Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Code/marquage des déchets conforme à OMoD	Aucun
Information important pour le traitement des déchets	Aucun
Information important pour le traitement d'eau sale	Aucun
Autre recommandation pour le traitement des déchets	Aucun

### Rubrique 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE  
L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC  
Pas applicable

### Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en  
matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas connu

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas demandée

### Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Révision

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Date

3 oct. 18